



Monsieur Luc POYER
Président Directeur Général
SNET/E.ON France
5 rue d'Athènes
75009 PARIS

Objet : Préavis de grève

Montreuil, le 14 février 2013

Monsieur le Président Directeur Général,

Nous vous confirmons, par la présente, notre décision de déposer un préavis de grève pour la période du 22 février 2013 à 22h00 au 22 mars 2013 à 22h00.

Notre actionnaire Eon a confirmé sa vision industrielle pour nos installations et son intention de ne plus investir sur le parc de production thermique à flamme de la SNET.

Vos intentions initiales de fermeture, et les conséquences sociales, qui en découlent, sont inchangées car même le périmètre du siège est impacté. Pire vous faites du chantage aux sites de Provence et d'Emile Huchet sur des suppressions d'emploi, respectivement 20 et 42, pour une hypothétique construction de biomasse en Provence et de continuité des tranches 4 et 5 à Emile Huchet jusqu'à l'horizon 2015.

Et que dire des projets sur les sites d'Hornaing et de Lucy que vous refusez d'étudier !

- **Eon a décidé d'une fermeture avancée de plus de 70% du parc de production charbon de notre entreprise ainsi que la suppression de 535 emplois d'ici 2015.**

En clair, aucun investissement garantissant l'avenir de la SNET et de ses salariés.

Les conséquences sont catastrophiques en matière d'emplois pour chacun de nos bassins ainsi qu'en termes de sécurité et d'indépendance de l'approvisionnement du réseau électrique.

Par conséquent, l'interfédérale CGT et FO exige de réelles réponses aux revendications suivantes :

- **Faire fonctionner les tranches charbon soumises à la directive GIC jusqu'en 2015 en prévoyant notamment les investissements nécessaires à la maintenance, aux révisions décennales exigeants d'éventuelles dérogations et en utilisant au mieux le crédit des 20 000h de fonctionnement pour Lucy 3, CEH 5 et Hornaing 3 ;**
- **Pérenniser et prolonger le fonctionnement de la tranche à « Lit Fluidisé Circulant » CEH 4 jusqu'au terme des vidanges de l'ensemble des bassins « à schlamms » en Moselle-Est ;**
- **Renouveler le parc de production par la construction de nouvelles tranches ou l'adaptation des tranches actuelles aux normes environnementales, et à minima avec le même nombre d'emplois pour Lucy 3, CEH 5 et Hornaing 3**
- **Etudier les projets de conversion des tranches d'Hornaing et de Lucy**

- Confirmer les projets de biomasse en Provence et de CCGT à Hornaing et à Lucy par un engagement ferme d'E.ON.
- Pérenniser l'avenir et les emplois à Mazingarbe, au CODAP et au siège social.
- Appliquer et Garantir le statut des industries électriques et gazières au sein des entités d'E.ON en France.

L'interfédérale CGT et FO dans ses modalités d'actions, appelle à des arrêts de travail de l'ensemble des salariés de la SNET et des entités d'E.ON en France, des interventions sur l'outil de travail et des arrêts de tranches. Les modalités de grève décidées porteront sur la réappropriation de l'outil de travail, des arrêts de production et mise en sécurité des installations, manifestations, rencontres avec les élus, délégations, informations de la population et des médias.

Le piquet de grève national assurera la responsabilité de la coordination des modalités d'action et s'assurera du respect de la sûreté et de la sécurité des biens et des personnes.

Nous sommes à votre disposition à toutes heures pour participer à des rencontres, négociations et informations, permettant de répondre positivement aux revendications du personnel.

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments syndicaux.



Pour la CGT
L.DEPECH



Pour la FO
J-P.DAMM